



CADRE INTÉGRÉ D'INFORMATION GÉOSPATIALE

**UN GUIDE STRATÉGIQUE POUR L'ÉLABORATION ET LA
CONSOLIDATION DE LA GESTION DE L'INFORMATION
GÉOSPATIALE À L'ÉCHELLE NATIONALE**

PARTIE 1: CADRE STRATÉGIQUE GÉNÉRAL

RÉSUMÉ

L'information géospatiale permet d'offrir une plateforme intégrée pour l'ensemble des données numériques qui ont une composante de localisation. Tous les pays et tous les secteurs ont besoin d'information géospatiale pour le développement à l'échelle nationale et la prise de décisions. Le présent document présente un cadre intégré d'information géospatiale pour guider les pays dans l'élaboration et la gestion de leurs ressources en la matière.

Le Cadre intégré d'information géospatiale est un cadre approuvé par les Nations Unies, qui a été créé en collaboration entre les Nations unies et la Banque mondiale, à l'origine pour servir de fondement et de guide aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire afin d'élaborer et de consolider leurs dispositifs nationaux et infranationaux en matière de gestion de l'information géospatiale et les infrastructures connexes. Toutefois, au fur et à mesure de l'évolution du Cadre, un document qui continuera de progresser au cours des prochaines années, il apparaît que de nombreux pays développés à revenu élevé profiteront aussi amplement de la nature stratégique intégrée et inclusive du Cadre.

Le Cadre fournit les orientations stratégiques qui permettent d'établir et de mettre en œuvre des plans d'action propres à chaque pays. Les avantages directs comprennent l'intégration d'approches novatrices de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle nationale, la mise en œuvre de solutions intégrées pour la prise de décision fondée sur des données probantes, et l'optimisation et l'exploitation de systèmes nationaux d'information adaptés à la situation et aux conditions des différents pays.

Le Cadre vise à aider les pays à évoluer vers la cyberéconomie, les services en ligne et le commerce électronique afin d'améliorer les services aux citoyens, de renforcer les capacités d'utilisation des technologies géospatiales, d'améliorer la prise de décisions éclairées au sein des gouvernements, de simplifier le développement du secteur privé, de mettre en œuvre des mesures pratiques pour réaliser une transformation numérique et de combler le fossé numérique géospatial dans la mise en œuvre des priorités stratégiques nationales et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le Cadre et ses orientations s'appuient sur les travaux existants du Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion globale de l'information géospatiale (UN-GGIM) et de la Banque mondiale, et visent à cerner les lacunes qui nécessiteront d'autres contributions, en particulier en ce qui



Le Cadre intégré d'information géospatiale fournit une base et un guide pour élaborer, intégrer et consolider la gestion de cette information.

concerne l'établissement de pratiques de gestion des informations géospatiales dans les pays émergents.

Il importe de reconnaître qu'en raison du caractère international et intergouvernemental de l'UN-GGIM, les travaux réalisés par le Comité d'experts ont porté sur des concepts, des méthodes, des normes et des guides pour atteindre des objectifs mondiaux et répondre aux besoins des nations. Le Cadre vise à traduire tous ces concepts en directives de mise en œuvre plus pratiques à l'usage des États membres, de la Banque mondiale, des organisations internationales, des ONG, des milieux universitaires, du secteur privé et d'autres intervenants. Pour ce faire, il s'appuie sur sept (7) principes sous-jacents, huit (8) objectifs et neuf (9) voies stratégiques pour permettre aux gouvernements d'établir des pratiques et des politiques de gestion de l'information géospatiale plus efficaces.

Le Cadre est particulièrement axé sur les enjeux liés à la pérennité de la gestion de l'information géospatiale dans un pays. Ce qui signifie qu'une attention particulière est accordée à la viabilité financière à long terme, aux approches multipartites, au développement des capacités, à l'innovation et à la communication, tout en abordant des aspects plus techniques tels que la conservation des données et les normes.

Bien que ce Cadre accorde une importance aux besoins de la nation et du gouvernement national, l'approche est évolutive et s'applique à d'autres paliers de gouvernement, y compris aux échelons régional et local. L'objectif est d'offrir un mécanisme inclusif et stimulant pour favoriser la collaboration, la coordination et la cohésion dans l'ensemble d'un pays, y compris les institutions gouvernementales et le secteur privé, afin d'élaborer, de renforcer et d'intégrer des dispositifs au sein de la gestion nationale de l'information géospatiale.

Le Cadre constitue également un mécanisme qui permet de structurer et d'exercer un rôle de premier plan à l'échelle nationale, de former des chefs de file et de renforcer la capacité des leaders à prendre des mesures positives pour concrétiser la vision d'une utilisation efficace de l'information géospatiale afin de mesurer, de superviser et de réaliser un développement social, économique et environnemental durable qui ne laissera personne en plan.

Enfin, le Cadre intégré d'information géospatiale tient compte à la fois des prestataires et des communautés d'utilisateurs. Les deux parties doivent travailler ensemble pour poursuivre sur cette voie afin que les pays puissent en retirer des avantages concrets.



Le Cadre est un mécanisme qui permet de structurer et d'exercer un rôle de premier plan à l'échelle nationale, de former des chefs de file et de renforcer la capacité de prendre des mesures concrètes.

TABLE DES MATIÈRES

.....	
Résumé.....	1
Introduction.....	4
Bien-fondé du changement	7
Structure du document	9
Cadre intégré d'information géospatiale.....	10
Vision et mission.....	12
Vision.....	12
Mission	12
Objectifs.....	13
Importance	15
Avantages.....	17
Avantages sur le plan social.....	17
Retombées économiques.....	17
Avantages pour l'environnement.....	17
Facteurs de changement.....	18
Les avantages constituent un facteur clé du changement	18
Harmonisation stratégique aux programmes mondiaux	18
Attentes des collectivités.....	19
Transformer les gouvernements.....	19
Comblent le fossé numérique	19
Obstacles à la réussite	20
Principes sous-jacents	22
Voies stratégiques	24
Conclusion	28

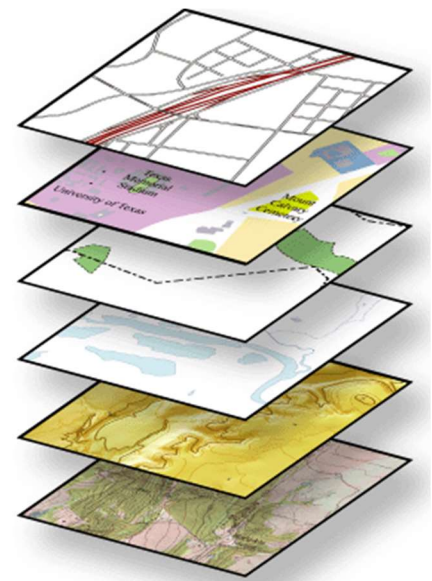
INTRODUCTION

Tout ce qui arrive se passe quelque part – une formule bien trouvée. Depuis des siècles, on utilise des cartes pour la défense, le commerce, la navigation, la gestion des terres et des ressources, la planification des infrastructures et l'administration. Les décisions sont prises en fonction de la connaissance de l'environnement que procurent ces cartes; la justesse des décisions dépend donc de la justesse des cartes.

Aujourd'hui, l'information géospatiale numérique se révèle bien plus utile qu'une simple carte. Il s'agit d'une source nationale d'information indispensable qui représente une valeur sociétale, économique et environnementale avérée permettant d'intégrer les systèmes et services gouvernementaux et les initiatives nationales de développement en utilisant la « localisation » comme cadre de référence fondamental commun. Avec l'évolution des appareils portables et des technologies de télécommunications, nous assistons déjà à son utilisation dans d'importants services émergents – Uber, Airbnb, Amazon – pour n'en nommer que quelques-uns.

L'information géospatiale reflète le monde physique dans lequel toutes les activités humaines, économiques et environnementales se déroulent et offre une version numérique de notre monde - sans laquelle aucune économie numérique n'est possible. L'information géospatiale décrit l'emplacement physique des éléments géographiques et leur relation avec d'autres éléments et les données statistiques connexes. L'information géospatiale est présentée sous de nombreuses formes et par de nombreux moyens, notamment des cartes, des images satellites et des photographies aériennes.

Les citoyens, les collectivités, les secteurs d'activité, les gouvernements et de nombreux autres intervenants profitent quotidiennement et souvent sans le savoir de l'utilisation de l'information géospatiale et des services de localisation connexes. En effet, l'information géospatiale fournit le lien numérique entre un lieu, ses habitants et leurs activités, et sert à illustrer ce qui s'y passe – où, comment et pourquoi. Elle sert également à modéliser et à représenter les conséquences du passé et du présent ainsi que des scénarios futurs probables.



L'information géospatiale représente un élément essentiel de l'infrastructure nationale et de l'économie du savoir; elle permet d'avoir un plan détaillé de situations et de leurs emplacements, et offre les moyens d'intégrer une vaste gamme de services gouvernementaux.

L'information géospatiale représente la « fiabilité numérique » d'un pays pour la prise de décisions fondées sur des données probantes. Il s'agit d'un élément essentiel d'une infrastructure nationale et d'une économie du savoir qui fournit à un pays le plan directeur des situations et de leurs emplacements, et les moyens d'intégrer un large éventail de services gouvernementaux pour contribuer à la croissance économique, à la sécurité nationale, au développement social durable, à la protection de l'environnement et à la prospérité nationale.

Tous les gouvernements, tant à l'échelon national que local, détiennent des quantités considérables d'informations géospatiales et de données de localisation, par exemple des bases de données sur les écoles et les résultats scolaires, des données sur les risques d'inondation et des données sur la propriété des téléphones portables. Cependant, ces données ne sont souvent pas à jour, pas partagées ou d'une qualité insuffisante pour permettre une prise de décisions efficace.

En revanche, un pays axé sur l'information géospatiale est en mesure de communiquer, d'intégrer et d'utiliser un large éventail de données pour obtenir des avantages sociaux, économiques et environnementaux. Cette utilisation et les avantages connexes s'étendent à l'ensemble des gouvernements, des entreprises et des citoyens, de la nation, des villes et des petites collectivités.

De par leur nature, les gouvernements comprennent davantage les applications qui sont traditionnellement fondées sur le créneau géospatial; bon nombre de ces applications sont énoncées dans les objectifs de développement durable, tels que:

- Administration et gestion des terres
- Protection de l'environnement
- Aménagement et utilisation du sol
- Agriculture
- Gestion de l'eau
- Défense et sécurité nationale
- Gestion forestière
- Gestion des catastrophes
- Développement des infrastructures
- Statistiques et données démographiques
- Renseignements maritimes
- Gestion des adresses
- Télécommunications
- Urbanisme



La force du Cadre intégré d'information géospatiale réside dans le fait qu'il est à la base d'une vaste gamme d'applications qui servent la société et qu'il répond aux besoins de cette dernière.

La force de l'approche du Cadre intégré d'information géospatiale mise de l'avant dans le présent document réside dans le fait qu'elle appuie également un vaste éventail de domaines d'application et qu'elle permet de répondre à des enjeux de société, notamment dans les secteurs suivants :

- Tourisme
- Santé et éducation
- Développement économique
- Développement industriel
- Transition énergétique
- Inclusion sociale
- Lien entre l'eau, l'énergie et l'alimentation
- Villes intelligentes
- Système de transport intelligent
- Mobilisation des citoyens
- Gestion des risques
- Enquêtes criminelles

L'information géospatiale constitue l'infrastructure sous-jacente pour toutes ces applications. Le présent document, le Cadre intégré d'information géospatiale, fournit aux pays le mécanisme qui leur permet de passer à l'action. Ce système est conçu afin de ne laisser personne en plan.

BIEN-FONDÉ DU CHANGEMENT

L'information géospatiale s'est imposée comme un facteur majeur de transformation économique dans de nombreux pays, notamment dans les domaines du gouvernement en ligne, des services en ligne et du commerce électronique. Néanmoins, on constate encore un manque de sensibilisation et de compréhension du rôle vital et intégrateur de l'information géospatiale et des architectures habilitantes connexes, comme les infrastructures nationales de données spatiales, dans le développement national.

Ce manque de sensibilisation est particulièrement fréquent au niveau stratégique et décisionnel dans les pays en développement. Les politiques nationales et les capacités techniques doivent être mieux harmonisées et considérablement renforcées afin que tous les pays puissent élaborer un écosystème national dynamique d'information géospatiale et y investir.

À l'échelle du gouvernement national, on reconnaît qu'il faut davantage de collaboration institutionnelle, d'interopérabilité et d'intégration entre les divers systèmes nationaux de données et d'information existants, en particulier ceux qui ont trait aux personnes et aux lieux (données statistiques, d'administration, environnementales, d'observation de la Terre, etc.).

Les politiques, les pratiques ainsi que les capacités d'intégration et d'analyse essentielles en matière de gestion des données sont pour l'instant limitées dans de nombreux pays et constituent un défi de taille pour les pays émergents. L'information géospatiale a généralement été recueillie en vase clos, ce qui entraîne une duplication des données et l'utilisation de classifications, de normes et de formats différents. Cette façon de procéder a compliqué l'harmonisation, la maintenance et l'intégration des données.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 et les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) lancent un appel sans équivoque en faveur d'actions coordonnées à l'échelle mondiale dans le cadre de nouvelles approches d'acquisition et d'intégration des données. Il importe aussi que l'information géospatiale serve aux fins du développement durable et de la réduction des risques de catastrophe, et que la disponibilité et l'accessibilité des plateformes de données géospatiales soient améliorées.



Il faut davantage de collaboration institutionnelle, de coordination, d'interopérabilité et d'intégration entre les divers systèmes et plateformes nationaux d'information et de données.

Pour répondre à cet « appel à l'action », les États membres doivent élaborer, améliorer et moderniser leurs approches de la gestion de l'information géospatiale, notamment les aspects relatifs à cette information - politiques et documents juridiques, gouvernance, intégration des données et infrastructures, éducation, innovation, utilisation et collaboration. Ces approches s'appliquent à l'ensemble des institutions, des infrastructures et des capacités, ainsi qu'aux systèmes de prestation conviviaux et axés sur les citoyens, pour faire en sorte que les investissements mènent aux résultats et aux avantages souhaités à tous les échelons. Dans la plupart des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, il n'existe pas de cadre international reconnu permettant aux gouvernements de déterminer les moyens de mises en œuvre et la façon dont l'information géospatiale peut être intégrée dans les stratégies et programmes nationaux de développement.

Le Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations Unies a créé le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (UN-GGIM) en 2011 afin de mettre en place des mesures concrètes pour renforcer la coopération internationale en ce qui concerne la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. L'UN-GGIM prend des décisions communes et définit des orientations sur la production, l'application et l'utilisation de l'information géospatiale dans le cadre des politiques nationales, régionales et mondiales, et offre aux États membres un forum pour développer et renforcer leurs capacités nationales de gestion et leurs systèmes d'information géospatiale.

En 2017, les Nations Unies et la Banque mondiale ont convenu de collaborer à une vision commune visant à promouvoir la croissance et la prospérité par la création et le renforcement des capacités et du développement de l'information géospatiale. Leur objectif était de créer un cadre intégré d'information géospatiale que les pays pourront utiliser pour l'élaboration et l'amélioration de leur propre gestion en matière d'information géospatiale.

Ce cadre, mis en œuvre à l'échelle nationale, permettra aux pays d'évoluer vers la cyberéconomie, d'améliorer les services aux citoyens, de renforcer les capacités d'utilisation des technologies géospatiales, d'améliorer la prise de décisions éclairées au sein des gouvernements, de mettre en œuvre des mesures pratiques pour réaliser une transformation numérique et d'être en mesure de combler le fossé numérique géospatial en instaurant des priorités stratégiques nationales et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.



Pour répondre à « l'appel à l'action », l'UN-GGIM et la Banque mondiale collaborent à une vision commune visant à promouvoir la croissance et la prospérité grâce à une amélioration de la gestion de l'information géospatiale.

STRUCTURE DU DOCUMENT

Comme le montre la figure 1, le Cadre intégré d'information géospatiale comprend trois documents distincts, mais interreliés.

Partie 1: Le Cadre stratégique général présente un cadre prospectif basé sur les besoins et les situations à l'échelle nationale et fournit des messages stratégiques généraux ainsi qu'un cadre national étendu et davantage intégré, particulièrement axé sur les politiques, les perspectives et les éléments de l'information géospatiale. Il définit le contexte du « pourquoi » de la gestion de l'information géospatiale comme élément essentiel du développement social et économique national au moyen de sept (7) principes sous-jacents, huit (8) objectifs et neuf (9) voies stratégiques définissant une approche nationale qui tient compte des circonstances, des priorités et des perspectives à l'échelle du pays. Le Cadre stratégique général est destiné à de nombreux intervenants, principalement des responsables politiques et des décideurs de haut niveau, des institutions et des organisations au sein et dans l'ensemble du gouvernement.

Partie 2: Le Guide de mise en œuvre est une description détaillée qui explique le « quoi », les directives et les mesures précises pour la mise en œuvre du Cadre. Le Guide développe chacune des neuf voies stratégiques; il comporte également des guides de référence, des pratiques exemplaires et des principes particuliers à chacune des voies stratégiques, y compris ceux établis par le sous-comité, les groupes d'experts et les groupes de travail de l'UN-GGIM. L'objectif est de permettre aux gouvernements d'établir des cadres intégrés d'information géospatiale « nationaux » dans les pays, de manière à ce que le changement transformationnel soit possible, concret et durable.

Partie 3: Les plans d'action nationaux serviront de modèles et de guides pour concrétiser le Cadre opérationnel dans un contexte national et infranational. Ce document qui explique l'approche « comment, quand et qui » aidera les pays à préparer et à mettre en œuvre leurs propres plans d'action à l'échelle nationale en tenant compte de leurs situations et priorités. Les plans d'action nationaux comprendront des éléments comme les répercussions économiques et la valeur des systèmes d'information géospatiale, la définition des besoins et des priorités en matière d'investissement, la mise en œuvre séquentielle par la définition des activités à court, moyen et long terme et des sources de financement potentielles.

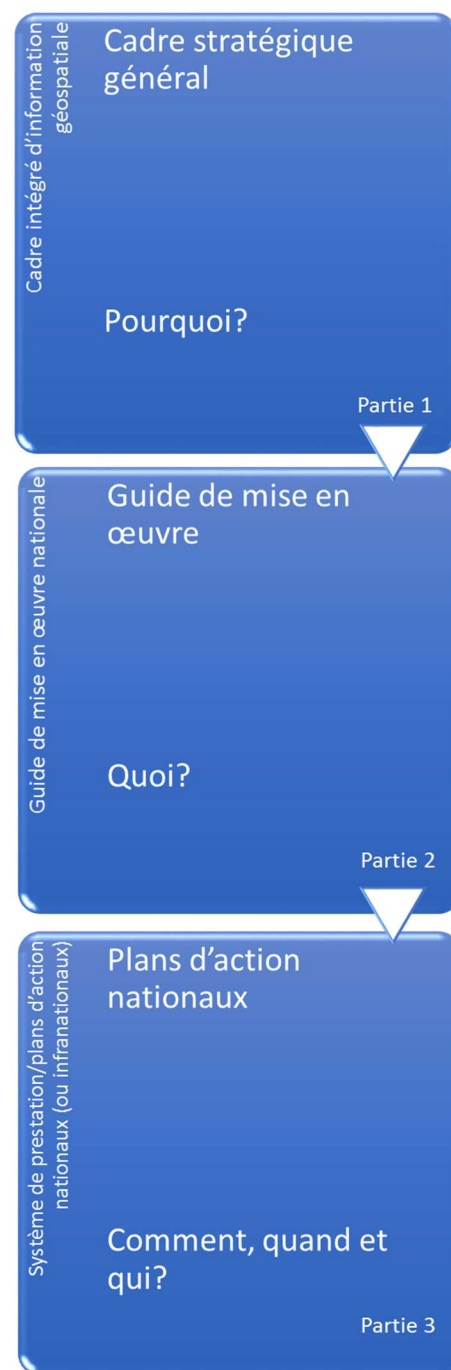


Figure 1: Les trois documents constitutifs du Cadre intégré d'information géospatiale.

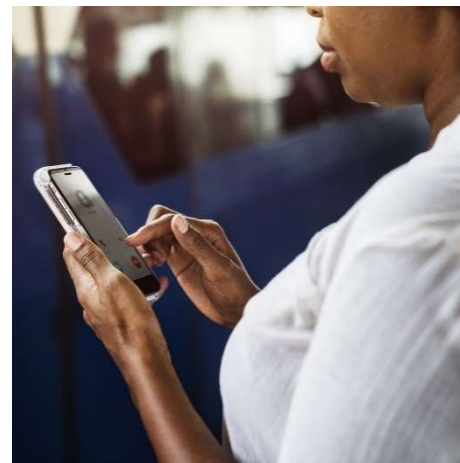
CADRE INTÉGRÉ D'INFORMATION GÉOSPATIALE

Le Cadre intégré d'information géospatiale peut être utilisé à titre de ressource contribuant à l'orientation et à l'élaboration de plans de développement nationaux (figure 2). Le Cadre souligne la façon dont l'information géospatiale pertinente peut être utilisée tout en exploitant les technologies accessibles afin d'aider les pays émergents et les régions à établir et à améliorer leurs capacités géospatiales grâce à l'utilisation de méthodes, de lignes directrices, de normes et de cadres appropriés qui peuvent être expérimentés, reproduits et appliqués dans les pays et les régions et au-delà de leur territoire.

Le Cadre présente une démarche prospective qui instaure un milieu favorable dans lequel les gouvernements nationaux sont en mesure de coordonner, de développer, de renforcer et de promouvoir l'utilisation et la communication efficaces de l'information géospatiale pour la formulation de politiques, la prise de décisions et l'innovation. Il établit une vision commune pour tous les organismes gouvernementaux et il expose les objectifs qui permettront de concrétiser cette vision, les mesures qui doivent être mises en œuvre pour atteindre les objectifs, ainsi que les résultats et les avantages qui sont nécessaires au soutien du développement national.

Le Cadre fournit également un mécanisme qui permet aux citoyens et à la collectivité de découvrir, de visualiser et d'obtenir des informations importantes et précises sur leur pays et leur collectivité auprès de diverses organisations. Ce faisant, le Cadre réduit pour l'utilisateur le fardeau consistant à localiser, à avaliser et à utiliser des données désagrégées relatives à un thème.

La participation de la collectivité fait partie intégrante du Cadre. Les connaissances locales, en parallèle avec les méthodes scientifiques et les ressources de données gouvernementales, améliorent notre compréhension de nos milieux naturels et de nos environnements bâtis.



Le Cadre est un outil de coordination, d'élaboration, d'amélioration et de promotion d'une communication efficace de l'information géospatiale pour la formulation des politiques, la prise de décisions et l'innovation.

VISION								
L' utilisation efficace de l' information géospatiale dans le monde afin d' évaluer, de superviser et d' assurer le développement social, économique et environnemental durable – en ne laissant personne en plan.								
MISSION								
Promouvoir et appuyer l' innovation, et assurer le leadership, la coordination et les normes nécessaires afin de fournir de l' information géospatiale intégrée dans le but de rechercher des solutions durables pour le développement social, économique et environnemental.								
FACTEURS STRATÉGIQUES								
Programme de développement national • Priorités stratégiques nationales • Programme national de transformation • Attentes des collectivités • Accords commerciaux multilatéraux • Transformer notre monde : Programme de développement durable à l' horizon 2030 • Nouveau programme pour les villes • Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 • Plan d' action d' Addis-Abeba • Modalités d' action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) • Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Accord de Paris) • Conférence des Nations Unies sur les océans : Appel à l' action								
PRINCIPES SOUS-JACENTS								
Habilitation stratégique	Transparence et responsabilité	Fiabilité, accessibilité et usage facile	Collaboration et coopération	Solution intégrée	Durabilité et valorisation	Direction et mobilisation		
OBJECTIFS								
Gestion efficace de l' information géospatiale Programmes d' éducation et de formation durables		Capacité et transfert de connaissances accrues Coopération et partenariats internationaux mis à profit		Systèmes et services intégrés d' information géospatiale Amélioration de la participation et de la communication à l' échelle nationale		Rendement économique sur l' investissement Valeur et avantages bonifiés pour la société		
VOIES STRATÉGIQUES								
Gouvernance et institutions	Aspects juridiques et politiques	Ressources financières	Données	Innovation	Normes	Partenariats	Capacité et éducation	Communication et mobilisation
Modèle de gouvernance Structures institutionnelles Direction Proposition de valeur	Lois Mise en œuvre et responsabilité Normes, politiques et guides Protection des données et octroi de licences	Modèle de gestion Investissements Partenariats et possibilités Réalisation des avantages	Thèmes de données fondamentales Interdépendance de la chaîne d' approvisionnement de données Dépositaire, acquisition, gestion, conservation et prestation de données	Avancées technologiques Promotion de l' innovation et de la créativité Amélioration des processus Comblir le fossé numérique	Interopérabilité juridique Interopérabilité sémantique Interopérabilité des données Interopérabilité technique	Coopération intersectorielle et interdisciplinaire Participation de la collectivité Partenariats industriels et entreprises associées Collaboration internationale	Sensibilisation Entrepreneuriat Éducation formelle Formation professionnelle en milieu de travail	Détermination des intervenants Planification et exécution Stratégies de mobilisation intégrées Surveillance et évaluation
Connaissances Décisions Développement Société Économie Environnement Utilisateurs Citoyens Accès Technologie Applications Valeur								

Figure 2: Cadre intégré d' information géospatiale.

VISION ET MISSION

Les énoncés de vision et de mission transmettent l'objectif général du Cadre intégré d'information géospatiale aux intervenants. L'énoncé de vision décrit un état futur où l'information géospatiale intégrée est utilisée pour assurer le développement social, économique et environnemental durable; et l'énoncé de mission se veut un appel à l'action qui permettra aux gouvernements de concrétiser cette vision.

Vision

La vision consiste pour les gouvernements à pouvoir concrétiser un développement social, économique et environnemental durable grâce à l'utilisation efficace de l'information, des systèmes et des capacités géospatiales nationaux et locaux pour l'élaboration de politiques et la prise de décisions fondées sur des données probantes. L'énoncé de vision est une déclaration d'objectif et de réalité ambitieux et tourné vers l'avenir.

Cette vision reconnaît la responsabilité qui incombe aux pays de planifier et d'offrir de meilleures perspectives aux générations futures, et fait état de notre intention commune de ne laisser personne en plan.

De plus, elle convient que toute mise en œuvre nationale des objectifs de développement durable doit être optimisée à l'aide de stratégies et de cadres pour intégrer l'information géospatiale dans les plans nationaux de développement social, économique et environnemental.

Mission

Les pays ont pour mission de promouvoir et d'appuyer l'innovation, le leadership, la coordination et les normes nécessaires afin d'élaborer, de renforcer et d'intégrer des politiques, des données, des systèmes, des outils, des services et des capacités d'information géospatiale dans leurs politiques, leurs stratégies et leurs arrangements gouvernementaux nationaux de développement.

La mission vise à stimuler l'action afin de combler le fossé numérique sur le plan géospatial, de rechercher des solutions durables pour le développement social, économique et environnemental, et d'influencer des changements sociaux inclusifs et transformateurs pour l'ensemble des citoyens, et ce, en fonction des priorités et des circonstances nationales.

Vision

L'utilisation efficace de l'information géospatiale dans le monde afin d'évaluer, de superviser et d'assurer un développement social, économique et environnemental durable qui ne laisse personne en plan

Mission

Promouvoir et appuyer l'innovation, et assurer le leadership, la coordination et les normes nécessaires afin de fournir de l'information géospatiale intégrée dans le but de rechercher des solutions durables pour le développement social, économique et environnemental.

OBJECTIFS

Le Cadre intégré d'information géospatiale définit huit (8) objectifs pour concrétiser la vision d'ensemble. La réalisation progressive de ces objectifs mènera les pays vers un état où ils auront la capacité et les compétences nécessaires pour organiser, gérer, conserver et exploiter l'information géospatiale afin de faire progresser les politiques gouvernementales et les capacités décisionnelles, de combler le fossé numérique sur le plan géospatial, d'influencer des changements sociaux inclusifs et transformateurs, et d'assurer la prospérité économique, le développement social et la gestion environnementale efficace. Les huit objectifs sont les suivants :

OBJECTIF 1: Gestion efficace de l'information géospatiale

Favoriser la gouvernance de l'information géospatiale, les politiques et les dispositifs institutionnels qui assurent une gestion efficace de l'information géospatiale, qui tiennent compte des besoins et des dispositifs organisationnels individuels et qui sont harmonisés aux cadres stratégiques nationaux et mondiaux.

OBJECTIF 2: Une meilleure capacité et un transfert amélioré des connaissances

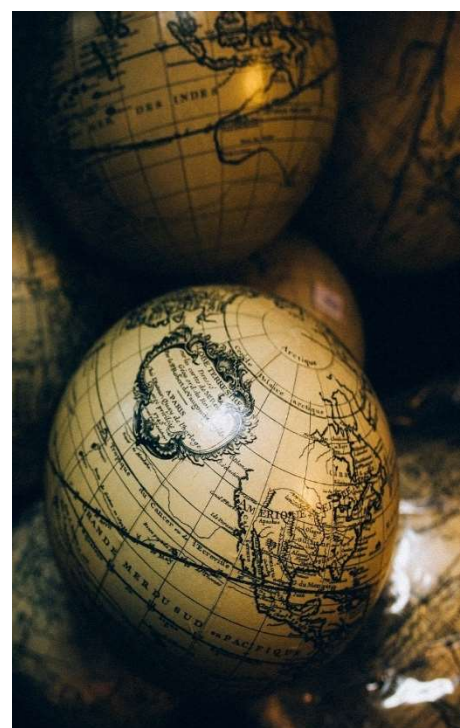
Des mécanismes sont mis en œuvre afin de sensibiliser les gens à la valeur et à l'utilisation de l'information géospatiale, de promouvoir la capacité, et de développer une manière de penser ingénieuse et originale au sein des secteurs gouvernemental, industriel, universitaire, privé et des collectivités.

OBJECTIF 3: Systèmes et services intégrés d'information géospatiale

L'information géospatiale, y compris l'information sur les collectivités, est intégrée dans l'ensemble du secteur gouvernemental et optimisée pour les politiques et la prise de décisions fondées sur des données probantes.

OBJECTIF 4: Rendement économique du capital investi

La gestion des pratiques exemplaires, l'exploitation et l'utilisation novatrice de l'information géospatiale intégrée permettent d'obtenir un rendement économique sur le capital investi.



Les huit objectifs traduisent un état futur où les pays auront la capacité et les compétences nécessaires pour organiser, gérer, conserver et exploiter l'information géospatiale afin de faire progresser les politiques gouvernementales et les capacités décisionnelles.

OBJECTIF 5: Programmes d'éducation et de formation durables

Des programmes d'éducation et de formation sont mis en oeuvre afin d'accroître le nombre de professionnels dans les domaines de la géographie, des sciences des données et de la technologie de l'information géospatiale, et pour développer des compétences spécialisées liées aux systèmes financiers, aux politiques, aux lois et à la gestion de projets géospatiaux.

OBJECTIF 6: Optimisation de la coopération et des partenariats internationaux

La coopération et les partenariats internationaux sont mis à profit de manière à favoriser la gestion et la communication d'information géospatiale à l'appui des intérêts de développement nationaux.

OBJECTIF 7: Mobilisation et communication accrues à l'échelle nationale

Les groupes d'intervenants, et plus particulièrement les décideurs de haut niveau et les chefs de file, participent pleinement à la valeur de l'information géospatiale intégrée pour la prise de décisions et le développement socioéconomique.

OBJECTIF 8: Valeur et avantages bonifiés pour la société

Le développement social et économique ainsi que la protection de l'environnement progressent grâce à une utilisation accrue des produits et services intégrés d'information géospatiale.



La coopération et des partenariats internationaux bien établis qui soutiennent les intérêts nationaux en matière de développement et de renforcement des capacités figurent parmi les principaux objectifs.

IMPORTANCE

On s'accorde de plus en plus pour dire que l'information et les analyses géospatiales interopérables, de haute qualité et opportunes constituent une condition préalable pour prendre les bonnes décisions. L'augmentation de la quantité et de la variabilité des données, conjuguée aux progrès récents des technologies numériques et des technologies des communications, a fait apparaître l'information géospatiale comme un facteur important pour l'amélioration de la formulation de politiques et de réponses à nombre des défis sociaux, économiques et environnementaux auxquels sont actuellement confrontés les citoyens, les collectivités et les pays. Ce constat est particulièrement manifeste compte tenu de la capacité d'intégrer l'information quantitative et qualitative pour de multiples plateformes et secteurs industriels, et de présenter cette information aux décideurs dans des formats novateurs et instructifs.

Inversement, l'absence d'information géospatiale fiable, de grande qualité et opportune entraîne des décisions erronées ou retardées, ou empêche tout simplement la prise de décisions. Elle freine la répartition efficace des biens et services, restreint la croissance économique, limite les possibilités de progrès et diminue les conditions de vie et les moyens de subsistance, en particulier là où une planification adéquate est insuffisante.

L'information géospatiale représente une immense valeur sociétale et économique. Les citoyens, les collectivités, le milieu académique, les secteurs d'affaires, les gouvernements et de nombreux autres intervenants profitent quotidiennement, souvent sans le savoir, de l'exploitation de l'information géospatiale et des services de localisation connexes. L'information géospatiale est utilisée pour les aspects les plus courants de la vie quotidienne, notamment pour simplement connaître notre position géographique sur les appareils mobiles et naviguer d'un endroit à un autre. Le fait de connaître l'emplacement d'une route, son nom et son niveau d'utilisation, contribue à diverses applications telles que la navigation, l'entretien routier, les rapports d'accidents et les possibilités de développement économique. L'entité routière devient un intégrateur stratégique lorsqu'elle affiche le lien avec les adresses postales pour la livraison du courrier à une résidence ou à une entreprise, ou qu'elle exerce une fonction de limite à une unité administrative qui relie les données statistiques utilisées par une collectivité en vue de



L'information géospatiale représente une immense valeur sociétale et économique. Les citoyens, les collectivités, les secteurs d'activité, les gouvernements et de nombreux autres intervenants en profitent quotidiennement.

planifier les établissements de santé et les ressources sanitaires nécessaires, la fréquentation scolaire, la délimitation du district scolaire ou l'itinéraire des autobus scolaires.

Ces mêmes aspects s'appliquent aux services d'urgence lorsqu'il s'agit d'intervenir rapidement en cas d'incident ou de catastrophe pour sauver des vies et des biens. En effet, l'information géospatiale présente les caractéristiques de la population, comme les différents groupes d'âge et le nombre de personnes âgées ou handicapées, et relie cette information aux conditions et aux prévisions météorologiques en vigueur. Les prévisions appuient la modélisation prédictive des répercussions probables des inondations sur les petites localités et les grandes collectivités, et sur les personnes à risque, notamment les personnes handicapées et les personnes âgées.

Le réseau électrique constitue un élément névralgique de l'infrastructure d'un pays. L'information géospatiale est essentielle pour montrer l'emplacement du réseau, témoigner de la nécessité de l'agrandir et de l'étendre, et gérer les services offerts à la clientèle, notamment en indiquant l'emplacement des pannes. L'information géospatiale peut également se révéler vitale pour illustrer l'étendue de la couverture du service Internet à large bande et d'autres formes de communication, et pour planifier les améliorations pour l'offre de ces services. Ce ne sont là que quelques exemples de la façon dont l'information géospatiale sert de soutien à d'autres formes d'infrastructures essentielles pour un pays, une région ou un gouvernement infranational. De plus, la diffusion des technologies de l'information et de la communication et l'interconnectivité mondiale peut contribuer à un progrès plus rapide de l'humanité, à combler le fossé numérique, au développement des sociétés du savoir et à la promotion de l'innovation scientifique et technologique.

AVANTAGES

Avantages sur le plan social

La plupart des améliorations au chapitre des activités gouvernementales ont des effets positifs sur la qualité de vie des citoyens. Par exemple, fournir des établissements de santé et l'accès à l'éducation, à l'eau potable et à des mesures d'assainissement améliore le bien-être social des citoyens. Une information géospatiale de qualité intégrée aux données de planification, de recensement et de santé permet une répartition efficace des ressources. Cette même approche permet la mise en œuvre d'une planification urbaine intégrée qui comprend l'éducation, l'emploi, la santé et la résilience. Il en va de même pour l'égalité des sexes, qui découle d'une série de mesures telles que l'amélioration de la santé et de l'éducation, de la sécurité foncière et de l'accès aux transports et à l'emploi, lesquelles sont facilitées par les informations géospatiales. La connectivité des citoyens s'accroît, l'information géospatiale jouant un rôle plus important dans les applications des téléphones intelligents. Il en résulte une demande accrue de la part de l'industrie pour de l'information géospatiale de qualité, ainsi que de plus grandes attentes de la part des citoyens à l'égard des services gouvernementaux numériques.

Retombées économiques

Les économies dépendent du succès des entreprises, petites ou grandes. L'information géospatiale est utilisée dans tous les secteurs, depuis la mise en marché à la logistique, en passant par les assurances, les services publics et les télécommunications. Les banques l'utilisent pour détecter les fraudes et les gouvernements, pour améliorer la fiscalité. On estime que la valeur économique mondiale des services géospatiaux représente 0,2 % du PIB mondial¹. Il n'est toutefois pas évident d'extrapoler cette estimation d'un pays à un autre. L'importance sectorielle et les besoins des entreprises diffèrent – les avantages peuvent donc être plus importants ou plus modestes.

Avantages pour l'environnement

La gestion durable de l'environnement, en particulier des sources d'eau et des lacs, des forêts, des zones côtières, des parcs nationaux ainsi que les prévisions de rendement des cultures, repose sur l'information géospatiale. La gestion de l'impact du changement climatique et de la



On estime que la valeur économique mondiale des services géospatiaux représente 0,2 % du PIB mondial¹.

¹Oxera (2013) *What is the Economic Impact of Geo Services*, [en ligne], sur le site : https://www.oxera.com/wp-content/uploads/2018/03/What-is-the-economic-impact-of-Geo-services_1-1.pdf, consulté en juillet 2018.

rareté des ressources est un moteur de l'information géospatiale, mettant souvent la télédétection par satellite au premier plan. L'information géospatiale permet de mieux évaluer la situation en cours, de surveiller les changements, de planifier les mesures d'atténuation, de prendre des décisions fondées sur des données probantes, puis de mener à bien des projets d'atténuation. Ces procédures sont d'une grande importance pour les petits États insulaires émergents et d'autres pays très vulnérables aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles.

FACTEURS DE CHANGEMENT

Les avantages constituent un facteur clé du changement

Bon nombre d'avantages socioéconomiques et environnementaux peuvent être mesurés, et la démonstration d'un rendement positif du capital investi constitue un plaidoyer irréfutable pour la mise en œuvre de mesures. Mais les gouvernements devront également tenir compte d'autres facteurs. Ces derniers font l'objet d'une analyse ci-dessous.

Harmonisation stratégique aux programmes mondiaux

La contribution et l'harmonisation aux programmes mondiaux de développement représentent souvent un facteur de maintien de la qualité de l'information géospatiale et permettent de mieux éclairer les politiques gouvernementales et faire connaître les progrès nationaux à l'échelle mondiale. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, l'Accord de Paris, le Nouveau programme pour les villes et autres programme agissent à titre de facteurs de changements à l'échelle mondiale, et l'information géospatiale permet d'évaluer, de mesurer et de suivre les progrès, ainsi qu'à appuyer la réalisation des objectifs. L'Agenda 2063, qui présente l'avenir que l'Afrique veut se donner, est un moteur régional, tout comme INSPIRE, qui est soutenu par des dispositions législatives, est un moteur pour les pays européens. Ces cadres répondent aux programmes mondiaux et régionaux.



Les programmes mondiaux de développement représentent un facteur important pour le maintien de données géospatiales de qualité afin de mieux éclairer les politiques gouvernementales et faire connaître les progrès nationaux à l'échelle mondiale.

Attentes des collectivités

Les attentes des collectivités évoluent en fonction des progrès de la technologie et des connaissances en informatique. Les gouvernements sont conscients de la nécessité de maintenir une cohérence avec les besoins sociétaux actuels. Cette reconnaissance rend donc nécessaire la prestation d'une information géospatiale à jour d'une manière qui peut être visualisée et intégrée n'importe où, n'importe quand et sur n'importe quel appareil électronique. L'une des principales responsabilités du gouvernement est de se tenir au courant des attentes de la collectivité et de savoir très précisément où réside l'intérêt public. Le présent cadre répond aux aspirations des collectivités.

Transformer les gouvernements

La gestion de l'information géospatiale représente un élément essentiel des programmes de transformation des gouvernements. Elle permet l'intégration de données partagées pour une plus grande transparence et la prise de décision fondée sur des données probantes. Ce faisant, elle permet aux gouvernements de réduire les coûts. L'information géospatiale représente un élément clé des programmes de données ouvertes au sein de nombreux gouvernements, ce qui permet de créer des possibilités, notamment des systèmes de prestation de services gouvernementaux efficaces, axés sur les citoyens.

Comblent le fossé numérique

Les technologies et les processus de gestion de l'information géospatiale, qu'il s'agisse de capteurs satellitaires, de services de nuages géospatiaux ou d'applications pour téléphones intelligents, peuvent donner aux gouvernements, aux entreprises et aux collectivités la possibilité d'améliorer leur efficacité et d'encourager l'innovation. On peut envisager deux types de résultats pour le futur : (a) les institutions nationales peuvent être « laissées pour compte » et les gouvernements agissent en réaction par rapport aux organisations non gouvernementales; ou (b) les pays peuvent « devancer » d'autres institutions existantes en utilisant les méthodes les plus avancées et les plus rentables pour combler le fossé numérique sans tarder et en tirer rapidement des avantages.

OBSTACLES À LA RÉUSSITE

La reconnaissance de la nécessité et des avantages de l'information géospatiale n'est pas dénuée d'obstacles, d'autant plus que les avantages n'apparaissent que bien après les premiers investissements. Et ces avantages sont alors souvent intangibles, ou du moins il est difficile de mesurer la part et la valeur de l'information géospatiale dans les résultats. La réticence à investir dans l'information géospatiale, l'établissement de priorités pour les ressources, la résistance au changement, l'absence de culture politique à l'égard de l'information géospatiale et sa non-utilisation comptent parmi les principaux obstacles qui entravent le progrès et la réussite. Une des premières étapes pour tracer la voie à suivre consiste à expliquer ce qu'est l'information géospatiale, son importance et la manière dont elle peut contribuer au mandat, à la vision et aux objectifs d'un gouvernement ou d'une organisation.

Il faut d'abord reconnaître l'importance de l'information géospatiale, ensuite la nécessité d'y investir. La planification et la mise en œuvre d'une capacité géospatiale fonctionnelle et efficace exigent des coûts et des engagements en matière de ressources. Il faut donc avoir accès à du financement, qui peut être un investissement de la part du gouvernement ou provenir d'une autre source, par exemple, d'un donateur. Le montant de l'investissement nécessaire est ensuite déterminé en fonction de la portée et de l'approche.

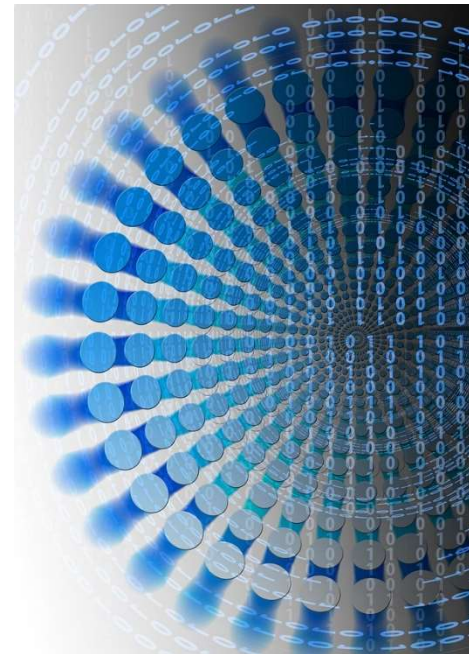
On peut privilégier des débuts modestes, en s'attelant à une seule priorité nationale ou alors planifier une pleine application. Dans les deux cas, le niveau de financement requis est évalué en fonction de l'approche proposée et des résultats attendus. Il est important de tenir compte des domaines où les capacités fonctionnelles et techniques se développent afin que les plans ne soient pas entravés par une approche dépassée ou obsolète. Par exemple, jusqu'à récemment, la seule option pour traiter de grandes quantités de données géospatiales consistait à faire l'achat, l'installation et l'entretien de gros serveurs, ce qui se traduisait par des coûts en matière d'équipement, de compétences techniques et d'espace. L'infonuagique permet d'utiliser de nouvelles capacités pour le transfert des responsabilités internes vers des services externes. Ainsi, plutôt que de payer pour des capacités maximales de stockage et de traitement, les clients ne paient que pour ce qu'ils utilisent. Ce modèle permet à un organisme de se délester d'une partie du fardeau informatique associé à la gestion de services comparables à l'interne.



La reconnaissance de l'importance de l'information géospatiale représente la première étape pour surmonter les obstacles à sa mise en œuvre et combler le fossé numérique.

Les ressources humaines représentent un autre obstacle possible à la planification, à la mise en œuvre et au maintien efficaces de l'information et des services géospatiaux. Pour réussir, il est souhaitable de détenir des compétences clés, comme la connaissance de la géographie, de la technologie de l'information géospatiale et de la gestion des données. Dans les situations où ces compétences ne sont pas encore développées ou disponibles, il est possible d'examiner d'autres possibilités, telles que l'embauche d'experts, la formation du personnel aux compétences de base ou une aide externe fournie par des donateurs ou des consultants. La rétention de personnel qualifié contribue à la stabilité du programme; le défi consiste donc à mettre en place des méthodes visant à réduire le roulement de personnel. Les techniques de maintien en poste comprennent des offres de formation, des incitatifs en matière de rémunération et d'avantages sociaux, des responsabilités accrues à l'égard du programme, la promotion et des occasions de déplacement à l'appui du programme. L'externalisation de certaines fonctions, en particulier celles qui nécessitent des compétences de haut niveau, représente une autre option.

Le partage des données est un obstacle qui reflète la culture ou la politique d'un gouvernement ou d'une organisation. Chaque élément d'information géospatiale a son utilité, et l'adjonction, le partage, la comparaison ou l'intégration de données contribue à ajouter de la valeur. Les données géospatiales peuvent être interreliées ou liées à d'autres types de données comme les données statistiques géoréférencées. Par exemple, il est possible de faire le lien entre une zone administrative, comme la zone limitrophe d'une ville, avec le degré de pauvreté de ses habitants à l'aide de géocodes (données statistiques); l'information intégrée qui apparaît sur une carte est instructive en tant que telle, mais elle permet également d'effectuer des études comparatives avec d'autres villes de la région ou du pays. Il en résulte un indicateur de connaissances pouvant servir à la planification, la prise de décision et le suivi. Lorsque la pratique d'une organisation empêche l'utilisation de données géospatiales, les données sont alors sous-utilisées; cette pratique nuit également à l'utilisation novatrice de divers types de données à d'autres fins. La mise à disposition des données et la collaboration entre les organisations pour encourager la communication et l'utilisation des données sont des mesures qui aident à atténuer les obstacles.



Les obstacles au stockage de grandes quantités de données peuvent maintenant être surmontés avec l'introduction de l'infonuagique. De nouvelles capacités permettent de transférer les responsabilités internes à des services externes.

PRINCIPES SOUS-JACENTS

Le Cadre intégré d'information géospatiale cible sept (7) principes sous-jacents. Ces principes représentent les caractéristiques et les valeurs clés pour guider la mise en œuvre du Cadre. La manière dont ces principes seront appliqués dépendra de l'approche de mise en œuvre adoptée par chaque pays. Ces principes serviront à orienter la mise en œuvre, tout en permettant d'adapter les méthodes aux besoins et à la situation de chacun des pays. Le respect de ces principes permettra d'assurer une gestion cohérente de l'information géospatiale, ce qui se traduit par des gouvernements plus ouverts, responsables, réceptifs et efficaces. Les sept principes (et valeurs) qui sous-tendent le Cadre sont les suivants :

PRINCIPE 1: Habilitation stratégique

La mise en œuvre du Cadre nécessite un soutien politique et financier et devrait donc être harmonisée à l'orientation stratégique du gouvernement et soutenir des enjeux comme la croissance économique, le bien-être collectif, la création d'emplois, la surveillance des ressources naturelles, la gestion et la protection de l'environnement.

PRINCIPE 2: Transparence et responsabilité

L'information géospatiale gouvernementale est élaborée et partagée conformément aux principales lignes directrices en matière de responsabilisation et de transparence afin que tous les citoyens, les organismes gouvernementaux, le milieu universitaire et le secteur privé aient accès à cette ressource nationale fondamentale et de grande valeur.

PRINCIPE 3: Fiabilité, accessibilité et usage facile

L'information géospatiale est fiable, accessible et facile à utiliser, de sorte qu'elle peut être mise à profit pour effectuer de la recherche et du développement, pour promouvoir l'innovation et soutenir la création de services et de produits durables qui favorisent le développement social, économique et environnemental.



Les principes sont les caractéristiques et les valeurs clés qui servent à orienter la mise en œuvre du Cadre et qui permettent d'adapter les méthodes aux besoins et à la situation de chaque pays.

PRINCIPE 4: Collaboration et coopération

La collaboration et la coopération (entre le gouvernement, les entreprises, les universités, la société civile et les donateurs) sont prises en compte dans la mise en œuvre du Cadre afin de renforcer la communication de l'information entre les fournisseurs et les utilisateurs, de réduire le dédoublement des efforts au sein du secteur public, de créer un système solide et de clarifier les rôles et responsabilités.

PRINCIPE 5: Solution intégrative

Le Cadre doit être mis en œuvre de manière intégrative et tenir compte de la façon dont les personnes, les organisations, les systèmes et les structures juridiques et politiques collaborent pour établir et utiliser un système efficace de gestion de l'information géospatiale.

PRINCIPE 6: Durabilité et valorisation

Le Cadre doit être mis en œuvre de manière à améliorer l'efficacité et la productivité nationales, à assurer sa durabilité à long terme et à bonifier les services gouvernementaux offerts aux citoyens.

PRINCIPE 7: Direction et mobilisation

Il est important de noter que la mise en œuvre du Cadre nécessitera une direction et une mobilisation efficaces, généralement aux échelons supérieurs, pour accroître la valeur à long terme des investissements dans l'information géospatiale. Pour ce faire, il faudra procéder à des analyses minutieuses, établir des priorités afin d'élaborer un plan d'action pour appliquer avec attention les interventions à court, à moyen et à long terme, qui pourra être soutenu et approuvé par la haute direction au sein du gouvernement.



La prise en compte de la collaboration et de la coopération dans la mise en œuvre du Cadre pour renforcer la communication de l'information constitue un principe clé.

VOIES STRATÉGIQUES

Le Cadre repose sur neuf (9) voies stratégiques dans trois (3) principaux domaines d'influence, soit : la gouvernance, la technologie et les personnes.

Ces voies stratégiques ont pour objectif de permettre aux gouvernements de mettre en œuvre des systèmes intégrés d'information géospatiale de manière à concrétiser une vision de développement social, économique et environnemental durable.

Chacune des voies stratégiques est assortie d'objectifs précis permettant aux pays d'obtenir les résultats requis. Les voies stratégiques sont présentées sous forme de pièces de casse-tête en reconnaissance du fait que chaque voie individuelle comporte de nombreux aspects et dimensions, et qu'une fois les neuf voies réunies, le Cadre forme un tout qui est intégré et mis en œuvre. La figure 3 illustre les neuf voies stratégiques encadrées par les avantages à réaliser lorsqu'elles sont mises en œuvre simultanément. Un résumé pour chacune des neuf voies stratégiques est présenté ci-dessous. On trouvera des explications plus détaillées, ainsi que les mesures précises, dans la partie 2: Guide de mise en œuvre.

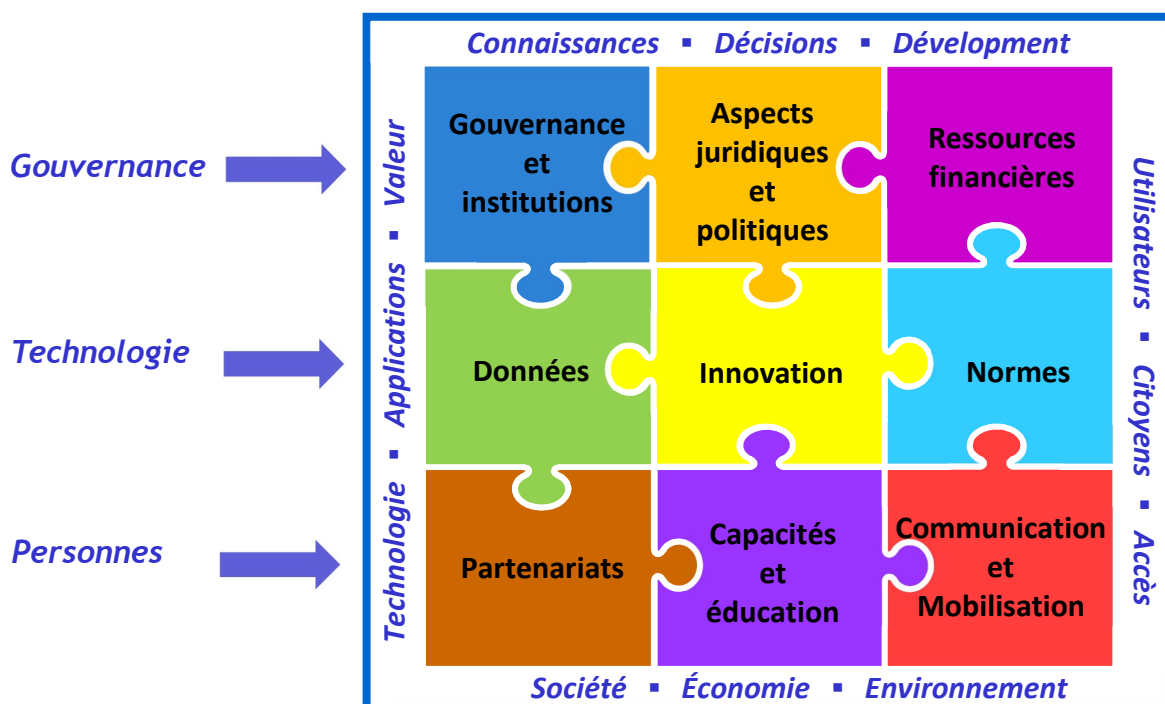


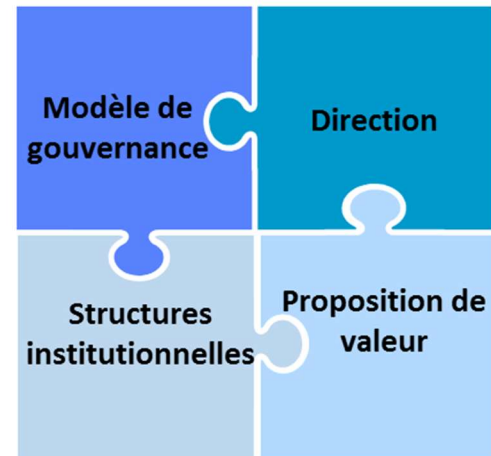
Figure 3: Le Cadre repose sur neuf voies stratégiques dans trois principaux domaines d'influence. Une fois mises en œuvre, les voies stratégiques présentent de nombreux avantages.

VOIE STRATÉGIQUE 1

Gouvernance et institutions

Cette voie stratégique établit le leadership, le modèle de gouvernance, les arrangements institutionnels et une proposition de valeur claire comme moyen d'élargir la participation multidisciplinaire et multisectorielle et l'engagement à réaliser un cadre intégré d'information géospatiale.

L'objectif est d'obtenir l'appui politique, de renforcer les mandats institutionnels et d'établir un milieu coopératif de communication des données grâce à une compréhension commune de la valeur d'un cadre intégré d'information géospatiale et des rôles et responsabilités nécessaires pour concrétiser cette vision.



VOIE STRATÉGIQUE 2

Aspects juridiques et politiques

Cette voie stratégique permet de mettre en place un cadre juridique et stratégique solide essentiel à la mise en œuvre de lois et d'une politique nationales appropriées en matière d'information géospatiale qui permettent la mise à disposition, l'accessibilité, l'échange, l'application et la gestion de l'information géospatiale.

L'objectif est de régler les enjeux juridiques et politiques en vigueur en améliorant les lois et les politiques associées à la gestion de l'information géospatiale et ayant une incidence sur celle-ci, et de superviser de façon proactive les milieux juridique et politique, particulièrement en ce qui concerne la désignation de la responsabilité officielle de la production des données et les enjeux soulevés par les nouvelles technologies et par une utilisation novatrice et originale en constante évolution de l'information géospatiale.

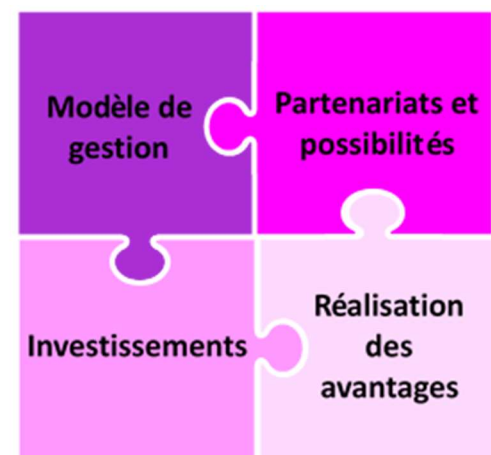


VOIE STRATÉGIQUE 3

Ressources financières

Cette voie stratégique permet de mettre en place le modèle d'affaires, sert à établir des partenariats financiers et détermine les besoins d'investissement et les sources de financement pour assurer la gestion intégrée de l'information géospatiale, tout en soulignant les étapes de réalisation des avantages qui permettront d'atteindre et de maintenir le rythme.

L'objectif est d'acquérir une bonne compréhension des coûts de mise en œuvre et de l'engagement financier permanent nécessaires pour assurer une gestion intégrée de l'information géospatiale durable à long terme.

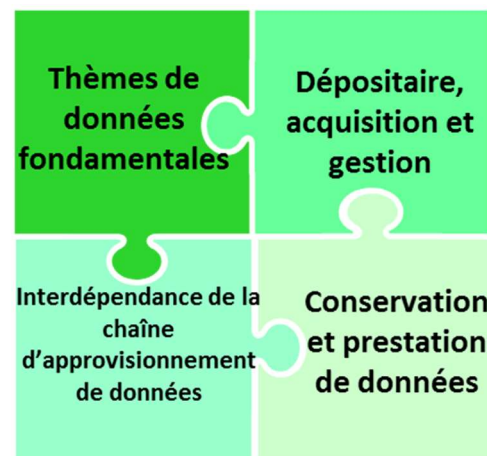


VOIE STRATÉGIQUE 4

Données

Cette voie stratégique permet d'instaurer un cadre de données géospatiales et des lignes directrices pour une pratique exemplaire de la collecte et de la gestion de l'information géospatiale intégrée qui convient à une collaboration intersectorielle et multidisciplinaire.

L'objectif est de permettre aux dépositaires de données de s'acquitter de leurs obligations en matière de gestion, de communication et de réutilisation des données envers le gouvernement et la collectivité des utilisateurs par l'exécution de chaînes d'approvisionnement bien définies pour organiser, planifier, acquérir, intégrer, gérer, entretenir, conserver, publier et archiver les données géospatiales.

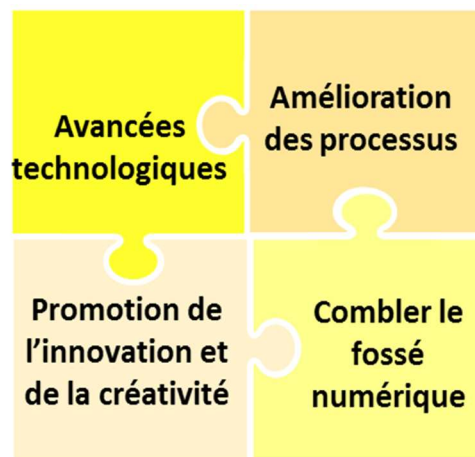


VOIE STRATÉGIQUE 5

Innovation

Cette voie stratégique permet de tenir compte de l'évolution constante de la technologie et des processus pour créer de meilleures possibilités d'innovation et de créativité afin d'aider les gouvernements à combler rapidement le fossé numérique.

L'objectif est de favoriser l'utilisation des technologies rentables les plus récentes, l'amélioration des processus et l'innovation afin que les gouvernements, quelle que soit leur situation actuelle, puissent passer à des systèmes et pratiques de gestion de l'information géospatiale de pointe.

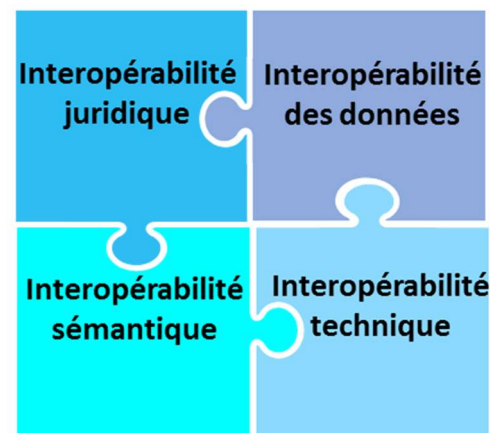


VOIE STRATÉGIQUE 6

Normes

Cette voie stratégique permet d'assurer l'adoption de normes de pratiques exemplaires et de mécanismes de conformité qui permettent une interopérabilité sur les plans juridique, sémantique, technique et des données, lesquels mécanismes sont essentiels à la création d'information et de connaissances géospatiales intégrées.

L'objectif est de permettre aux différents systèmes d'information de communiquer et d'échanger des données, d'autoriser la découverte de connaissances et l'inférence entre les systèmes en utilisant une signification claire, et de fournir aux utilisateurs un accès légal en matière d'utilisation et de réutilisation de l'information géospatiale.



VOIE STRATÉGIQUE 7

Partenariats

Cette voie stratégique permet de mettre en place une coopération intersectorielle et interdisciplinaire efficace, des partenariats entre l'industrie et le secteur privé, ainsi qu'une coopération internationale comme une condition préalable essentielle à l'élaboration d'un cadre intégré d'information géospatiale durable.

L'objectif est de créer et de maintenir la valeur de l'information géospatiale grâce à une culture fondée sur des partenariats de confiance et des alliances stratégiques qui reconnaissent les nécessités et les aspirations communes et les priorités nationales.

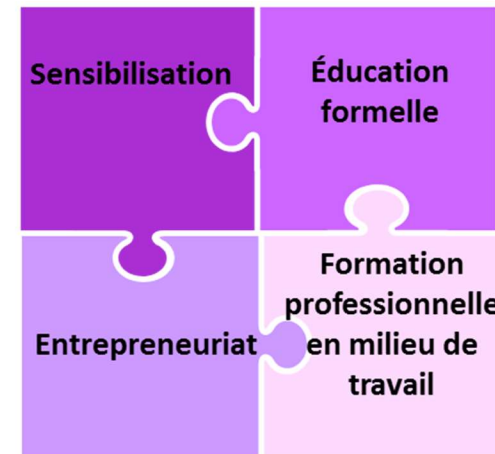


VOIE STRATÉGIQUE 8

Capacités et éducation

Cette voie stratégique permet de mettre en place des programmes durables de perfectionnement des capacités et des systèmes d'éducation afin d'assurer le maintien à long terme de la gestion de l'information géospatiale et de l'entrepreneuriat.

L'objectif est d'accroître la sensibilisation et le degré de compréhension de la science de l'information géospatiale. Cette voie comprend le développement et l'amélioration des compétences, des vocations, des capacités, des processus et des ressources dont les organisations et les collectivités ont besoin pour utiliser l'information géospatiale pour la prise de décisions.

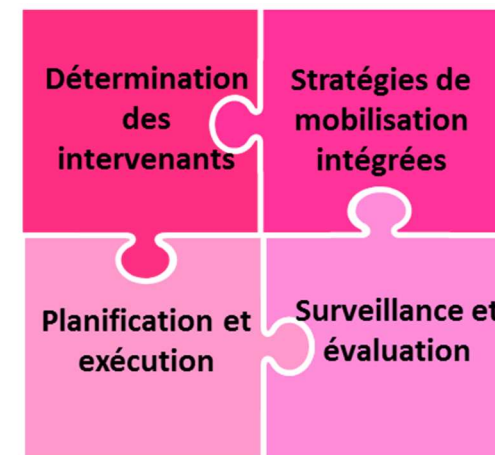


VOIE STRATÉGIQUE 9

Communication et mobilisation

Cette voie stratégique reconnaît que les intervenants (y compris la collectivité en général) font partie intégrante de la mise en œuvre des systèmes intégrés de gestion de l'information géospatiale et que leur adhésion et leur engagement sont essentiels au succès.

L'objectif est d'offrir des processus de communication et de mobilisation efficaces afin d'encourager les intervenants à participer davantage à la mise en œuvre du Cadre intégré d'information géospatiale et à assurer la transparence des processus décisionnels.



CONCLUSION

Le Cadre intégré d'information géospatiale a été établi afin de servir de référence pour l'élaboration et le renforcement des mécanismes de gestion de l'information géospatiale nationale. Il a été particulièrement conçu pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, ainsi que pour les petits États insulaires émergents.

Partie 1 : Le Cadre stratégique général énonce les neuf voies stratégiques pour permettre aux gouvernements de mettre en œuvre des pratiques intégrées de gestion de l'information géospatiale et à les inclure dans leurs plans et stratégies nationaux. Il doit servir d'outil de mobilisation pour favoriser la coordination, la collaboration et la cohérence dans l'ensemble du gouvernement lorsqu'il s'agit d'améliorer la gestion de l'information géospatiale nationale.

La partie 1 comporte également un mécanisme permettant aux dirigeants de formuler l'importance et les avantages de l'information géospatiale intégrée et de renforcer le leadership et les capacités alors qu'ils entreprennent des programmes et des activités visant à concrétiser la vision d'une utilisation efficace de l'information géospatiale, et ce, dans le but d'évaluer, de superviser et de réaliser un développement social, économique et environnemental durable qui ne laisse personne en plan.

Partie 2 : Le Guide de mise en œuvre vise à orienter et à superviser l'élaboration et le suivi des plans d'action nationaux (partie 3) à l'aide d'indicateurs qui incluent l'information géospatiale à l'échelle nationale, ainsi qu'à l'échelle infranationale. Le Guide comprend des mesures détaillées, des exemples et des liens vers des documents de référence pour appuyer la mise en œuvre d'une gestion cohérente de l'information géospatiale à l'échelle nationale.



L'amélioration de la gestion de l'information géospatiale permettra aux pays de combler le fossé numérique en matière d'information géospatiale, à assurer la prospérité socioéconomique et à ne laisser personne en plan.